

États financiers de

OSTÉOPOROSE CANADA

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2019



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Suite 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres d'Ostéoporose Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Ostéoporose Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport des auditeurs, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de charité, l'entité tire des produits de dons et de collecte de fonds dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité.

Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants :

- des actifs et des soldes de fonds présentés dans les états de la situation financière aux 31 mars 2019 et 2018;
- des produits tirés des particuliers et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges présentés dans les états des résultats pour les exercices clos les 31 mars 2019 et 2018;
- de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges présentés dans les états de l'évolution des soldes de fonds pour les exercices clos les 31 mars 2019 et 2018;

- de l'excédent des produits par rapport aux charges présentés dans les états des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 mars 2019 et 2018. Page 2

Nous avons donc exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.M.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 26 juillet 2019

OSTÉOPOROSE CANADA

État de la situation financière

31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 300 023 \$	981 656 \$
Liquidités soumises à des restrictions	367 510	506 799
Débiteurs	30 053	25 758
Taxe sur les produits et services/Taxe de vente harmonisée à recouvrer	139 494	113 252
Charges payées d'avance	51 544	75 728
Placements à court terme (note 2)	—	500 000
	1 888 624	2 203 193
Placements à long terme (note 3)	2 704 324	2 735 619
Immobilisations (note 4)	22 553	32 813
	4 615 501 \$	4 971 625 \$

Passif et soldes des fonds

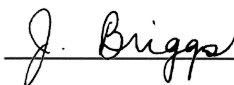
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	339 113 \$	187 922 \$
Produits reportés	659 901	1 228 572
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 5)	—	5 802
	999 014	1 422 296
Solde des fonds		
Fonds de programmes	904 839	836 386
Fonds de réserve	943 799	901 286
Fonds de legs	3 771	3 771
Fonds de recherche	1 764 078	1 807 886
	3 616 487	3 549 329
Engagements (note 7)		
	4 615 501 \$	4 971 625 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



, administrateur



, administrateur

OSTÉOPOROSE CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

2019	Fonds de programmes (note 9)	Fonds de legs et de réserve	Fonds de recherche	Total
Produits				
Financement gouvernemental	4 671 000 \$	– \$	– \$	4 671 000 \$
Particuliers	1 738 566	–	3 545	1 742 111
Sociétés et fondations	1 229 050	–	–	1 229 050
Gain réalisé sur la vente de placements	–	13 830	113 836	127 666
Placements	4 124	21 489	52 124	77 737
Autres	51 523	–	–	51 523
Variation de la juste valeur des placements	–	16 882	(45 955)	(29 073)
	7 694 263	52 201	123 550	7 870 014
Charges				
Éducation, mobilisation et sensibilisation	6 037 655	–	44 500	6 082 155
Administration et soutien	963 742	9 688	22 858	996 288
Levée de fonds	724 413	–	–	724 413
	7 725 810	9 688	67 358	7 802 856
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(31 547) \$	42 513 \$	56 192 \$	67 158 \$
<hr/>				
2018	Fonds de programmes (note 9)	Fonds de legs et de réserve	Fonds de recherche	Total
Produits				
Financement gouvernemental	4 677 535 \$	– \$	– \$	4 677 535 \$
Particuliers	1 881 246	–	3 202	1 884 448
Sociétés et fondations	671 344	–	–	671 344
Variation de la juste valeur des placements	–	34 557	67 487	102 044
Placements	5 470	19 516	47 999	72 985
Autres	52 141	–	–	52 141
Gain réalisé sur la vente de placements	–	7 875	32 094	39 969
	7 287 736	61 948	150 782	7 500 466
Charges				
Éducation, mobilisation et sensibilisation	5 360 527	18 295	44 500	5 423 322
Administration et soutien	1 000 934	9 352	22 613	1 032 899
Levée de fonds	769 649	–	–	769 649
	7 131 110	27 647	67 113	7 225 870
Excédent des produits par rapport aux charges	156 626 \$	34 301 \$	83 669 \$	274 596 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OSTÉOPOROSE CANADA

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

2019	Fonds d'administration			Total	Fonds de recherche	Total
	Fonds de programmes (note 6)	Fonds de réserve	Fonds de legs			
Solde des fonds à l'ouverture de l'exercice	836 386 \$	901 286 \$	3 771 \$	1 741 443 \$	1 807 886 \$	3 549 329 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(31 547)	42 513	–	10 966	56 192	67 158
Virements interfonds	100 000	–	–	100 000	(100 000)	–
Solde des fonds à la clôture de l'exercice	904 839 \$	943 799 \$	3 771 \$	1 852 409 \$	1 764 078 \$	3 616 487 \$

2018	Fonds d'administration			Total	Fonds de recherche	Total
	Fonds de programmes (note 6)	Fonds de réserve	Fonds de legs			
Solde des fonds à l'ouverture de l'exercice	679 760 \$	848 689 \$	22 067 \$	1 550 516 \$	1 724 217 \$	3 274 733 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	156 626	52 597	(18 296)	190 927	83 669	274 596
Solde des fonds à la clôture de l'exercice	836 386 \$	901 286 \$	3 771 \$	1 741 443 \$	1 807 886 \$	3 549 329 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OSTÉOPOROSE CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges	67 158 \$	274 596 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	22 030	34 151
Variation de la juste valeur des placements	(29 073)	(102 044)
	60 115	206 703
Variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie lié à l'exploitation		
Taxe sur les produits et services/Taxe de vente harmonisée à recouvrer		
	(26 242)	(13 861)
Débiteurs	(4 295)	27 381
Charges payées d'avance	24 184	(36 453)
Créditeurs et charges à payer	151 191	(98 480)
Produits reportés	(568 671)	853 762
	(363 718)	939 052
Activités de financement		
Remboursements des obligations en vertu de contrats de location-acquisition		
	(5 802)	(12 114)
Activités d'investissement		
Nouvelles immobilisations	(11 770)	(15 755)
Variation des placements	560 368	(534 223)
	548 598	(549 978)
Augmentation des liquidités	179 078	376 960
Liquidités à l'ouverture de l'exercice	1 488 455	1 111 495
Liquidités à la clôture de l'exercice	1 667 533 \$	1 488 455 \$
Les liquidités comprennent les éléments suivants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 300 023 \$	981 656 \$
Liquidités soumises à des restrictions	367 510	506 799
	1 667 533 \$	1 488 455 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2019

Ostéoporose Canada (l'« Organisation ») a été fondée en 1982. L'Organisation a été constituée en personne morale aux termes de la *Loi sur les corporations canadiennes* et prorogée en novembre 2013 en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. L'Organisation a pour but d'éduquer, d'habiliter et d'appuyer les personnes et les communautés en matière de prévention et de traitement de l'ostéoporose. L'Organisation fournit des services aux personnes souffrant d'ostéoporose ou à risque ainsi qu'aux collectivités au moyen d'une démarche menée localement. Cette démarche étend les services de prévention et de traitement à l'échelle de la collectivité.

Ostéoporose Canada est un organisme de charité enregistré (numéro d'enregistrement à titre d'organisme de charité 895510931) auprès de l'Agence du revenu du Canada. L'Organisation est exonérée de l'impôt sur le revenu et est en mesure de délivrer des reçus de dons aux fins de l'impôt sur le revenu.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été établis par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif présentées dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

a) Comptabilité par fonds

Les activités de l'Organisation sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés au moyen des quatre fonds suivants : le fonds de programmes, le fonds de recherche, le fonds de réserve et le fonds de legs.

La présentation des produits et des charges au sein du fonds de programmes reflète les principaux secteurs d'activité indiqués ci-dessous :

i) Éducation, mobilisation et sensibilisation

Ce secteur englobe l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de l'information, des programmes et des services qu'Ostéoporose Canada fournit à ses clients et à ses parties prenantes. Ce secteur comprend la formation du public et les programmes et services de soutien, les services à la collectivité, les services aux membres, la formation des professionnels et les relations avec les professionnels et les activités de recherche clinique et scientifique. Toutes ces activités augmentent le niveau de sensibilisation et de connaissance de la maladie du public, des personnes souffrant d'ostéoporose, des professionnels de la santé, des chercheurs et des décideurs du secteur de la santé.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

ii) Administration et soutien

Ils représentent les services essentiels de soutien administratif et de gouvernance. Ils englobent notamment les honoraires des auditeurs externes et les frais juridiques, ainsi que toutes les autres dépenses qui ne peuvent être facilement attribuées à d'autres secteurs clés.

iii) Levée de fonds

Correspond aux efforts permanents déployés pour réunir des fonds par l'intermédiaire des partenariats avec des entreprises et avec l'industrie pharmaceutique, des fondations et des dons de particuliers (publipostage, dons en ligne et dons majeurs et planifiés) et aux dépenses connexes.

Le fonds de legs comprend le don de ressources affectées à des activités particulières qui sont précisées par le donateur.

Le fonds de recherche est un fonds affecté qui renferme des dons qui, selon le vouloir exprès des donateurs, servent à financer des activités de recherche et certains autres dons sans fins déterminées.

Le Conseil d'administration de l'Organisation a approuvé l'établissement d'un fonds de réserve afin de constituer une provision pour la gestion des imprévus liés à une insuffisance de produits ou à des charges imprévues. Le fonds de réserve doit être suffisamment provisionné pour couvrir les charges d'exploitation de base d'un semestre, c'est-à-dire celles qui ne sont pas liées à des programmes subventionnés par le gouvernement. La cible établie pour le fonds de réserve est de 2 000 000 \$. Il est prévu qu'il faudra plusieurs exercices pour atteindre cette cible.

b) Constatation des produits

Les apports affectés du fonds de programmes sont constatés au titre des produits dans l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont engagées. Les apports non affectés du fonds de programmes et les apports affectés du fonds de recherche sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils ont été reçus ou ils doivent être reçus, si le montant à recevoir peut raisonnablement être estimé et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

Tous les dons commémoratifs non affectés sont pris en compte dans le fonds de programmes.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des certificats de placement garanti échéant dans 90 jours ou moins à compter du 31 mars 2019.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont évalués ultérieurement à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à leur juste valeur. L'Organisation a choisi de comptabiliser ses placements à leur juste valeur. Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'Organisation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'Organisation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif. Si des faits ou circonstances s'inversaient au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services de l'Organisation, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utiles estimatives suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	3 ans
Frais de licence	3 ans

f) Apports de services

Un nombre substantiel de bénévoles consacre une part considérable de leur temps à l'Organisation chaque année. En raison de la difficulté que pose la détermination de la juste valeur des apports de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

g) Affectation des charges d'exploitation

L'Organisation répartit les charges à l'état des résultats par fonction. Les salaires et avantages sociaux et les charges non directes ont été répartis en fonction du nombre de personnes employées dans une fonction.

h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers de même que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les montants faisant l'objet de telles estimations tiennent compte de l'évaluation des placements et de la détermination des produits reportés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

2. Placements à court terme

En 2018, les placements à court terme sont constitués d'un certificat de placement garanti portant intérêt au taux de 0,9 % et venant à échéance le 10 août 2018. Il n'y avait aucun placement à court terme en 2019.

3. Placements à long terme

	2019	2018
Trésorerie	49 057 \$	77 181 \$
Revenu fixe	962 367	983 662
Actions	1 692 900	1 674 776
	<u>2 704 324 \$</u>	<u>2 735 619 \$</u>

Les placements détenus comprennent 0 \$ (30 000 \$ en 2018) au titre du fonds de programmes, 1 760 525 \$ (1 804 333 \$ en 2018) au titre du fonds de recherche et 943 799 \$ (901 286 \$ en 2018) pour le fonds de réserve.

Les instruments à revenu fixe sont investis dans des fonds en gestion commune et n'ont aucun taux de rendement à l'échéance spécifique ni date d'échéance.

4. Immobilisations

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	905 094 \$	885 414 \$	19 680 \$	21 226 \$
Mobilier et matériel	259 595	256 722	2 873	5 554
Frais de licence	226 875	226 875	—	—
Matériel informatique loué en vertu de contrats de location-acquisition	—	—	—	6 033
	<u>1 391 564 \$</u>	<u>1 369 011 \$</u>	<u>22 553 \$</u>	<u>32 813 \$</u>

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

5. Obligations en vertu de contrats de location-acquisition

L'Organisation a financé certaines pièces de matériel en concluant des contrats de location-acquisition. Les obligations liées aux contrats de location-acquisition ont été payées en totalité en 2019.

Les intérêts sur les obligations en vertu de contrats de location-acquisition se sont chiffrés à 169 \$ au cours de l'exercice (849 \$ en 2018).

6. Investissement dans les immobilisations

	2019	2018
Solde à l'ouverture de l'exercice	27 011 \$	33 293 \$
Amortissement des immobilisations	(22 030)	(34 151)
Entrées d'immobilisations	11 770	15 755
Remboursements d'obligations en vertu de contrats de location-acquisition	5 802	12 114
Solde à la clôture de l'exercice	22 553 \$	27 011 \$

L'investissement dans les immobilisations est inclus dans le Fonds de programmes.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

7. Engagements

L'Organisation loue les locaux qu'elle occupe en vertu d'un contrat de location-exploitation à long terme qui vient à échéance le 31 juillet 2021. Les paiements annuels minimaux exigibles au titre du contrat de location des locaux et de contrats de location de matériel pour les quatre exercices à venir s'établissent comme suit :

2020	146 000 \$
2021	144 000
2022	53 000
2023	2 000
	<hr/>
	345 000 \$

8. Facilités bancaires

L'Organisation dispose d'une facilité de crédit à vue renouvelable d'un montant de 200 000 \$ auprès d'une institution financière canadienne, qui porte intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 %. À la clôture de l'exercice, l'Organisation n'avait effectué aucun prélèvement aux termes de cette facilité de crédit (néant en 2018).

9. Répartition des charges

Les charges d'exploitation ont été réparties de la manière suivante dans le fonds de programmes :

				2019	2018
	Éducation, mobilisations et sensibilisation	Levée de fonds	Administration et soutien	Total	Total
Salaires et charges sociales	3 594 283 \$	204 269 \$	652 852 \$	4 451 404 \$	4 186 744 \$
Loyer	84 369	18 079	18 079	120 527	146 405
Assurances	13 961	2 992	2 992	19 945	19 164
Charges liées aux bureaux	14 691	3 148	3 148	20 987	23 178
Technologie	84 144	18 031	18 031	120 206	79 406
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3 791 448	246 519	695 102	4 733 069	4 454 897
Charges directes	2 246 207	477 894	268 640	2 992 741	2 676 213
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	6 037 655 \$	724 413 \$	963 742 \$	7 725 810 \$	7 131 810 \$

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

10. Risques financiers

Les placements sont exposés principalement au risque de taux d'intérêt, au risque de marché, au risque de change et au risque de liquidité. L'Organisation s'est dotée de politiques et procédures officielles qui lui permettent d'établir la composition cible de ses actifs. Les politiques de l'Organisation exigent en outre de diversifier les placements selon des catégories et fixent des plafonds de risque pour les placements individuels. Les fonds non affectés sont détenus dans des placements déterminés et dans des comptes bancaires portant intérêt. Les fonds affectés peuvent également être investis dans ces placements déterminés, sous réserve des restrictions imposées par le donateur. L'exposition au risque n'a fait l'objet d'aucun changement en 2018.

a) Risque de taux d'intérêt

L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Elle gère ce risque en étalant les échéances des titres qu'elle détient. Se reporter à la note 2 pour un complément d'information sur les placements à taux fixe.

b) Risque de marché

Le risque de marché découle des placements à taux fixes et variables que négocie l'Organisation. Les fluctuations du marché exposent l'Organisation à un risque de perte. Pour atténuer ce risque, l'Organisation s'est dotée de contrôles lui permettant de surveiller les placements et de limiter ses niveaux de concentration.

c) Risque de change

L'Organisation est exposée à des risques financiers découlant des fluctuations des taux de change et de leur volatilité. L'Organisation atténue ce risque par des contrôles qui lui permettent de surveiller et de limiter la concentration de ses titres.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que l'Organisation ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. Pour gérer son risque de liquidité, l'Organisation exerce un suivi de ses flux de trésorerie actuels et futurs de manière à s'assurer de disposer de fonds suffisants pour honorer ses engagements.

OSTÉOPOROSE CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

11. Couverture des dirigeants et des administrateurs

L'Organisation couvre les dépenses (y compris les frais juridiques) et les frais de jugement de ses administrateurs, dirigeants, salariés et bénévoles antérieurs, actuels ou futurs, ainsi que tout montant réellement ou raisonnablement engagé par eux relativement à toute action, poursuite ou procédure intentée contre eux dans le cadre de leurs fonctions auprès de l'Organisation, pour autant qu'ils aient agi honnêtement et de bonne foi dans le but de servir l'intérêt supérieur de l'Organisation. En raison de la nature de la couverture, l'Organisation ne peut pas faire une estimation raisonnable du risque maximum auquel elle est exposée. L'Organisation a souscrit une assurance responsabilité civile à l'intention des administrateurs et des dirigeants relativement à ces dépenses.

12. Information comparative

Certaines informations comparatives ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour les états financiers de l'exercice à l'étude.

